

La toute-puissance des victimes

→ Par Meïr Waintrater

L'action du roman de Scholastique Mukasonga *Notre-Dame du Nil*¹ se situe dans le Rwanda du début des années 1970. Le pouvoir politique est monopolisé à cette époque par des membres de la majorité hutu, et la minorité tutsi fait l'objet de discriminations dans tous les domaines de la vie sociale. Un prêtre rwandais, partisan du régime, prend la parole en ces termes :

Lorsque j'étais prêtre au séminaire, j'ai lu un livre à propos des Juifs, un livre secret écrit par les Juifs eux-mêmes, je ne sais pas qui l'a dévoilé. Les Juifs écrivaient qu'ils voulaient conquérir le monde, qu'ils avaient un gouvernement secret qui tirait les ficelles de tous les autres gouvernements, qu'ils s'infiltraient partout. Eh bien moi, je vous le dis, les Tutsi, c'est comme les Juifs, il y a même des missionnaires, comme le vieux père Pintard, qui disent que ce sont vraiment des Juifs, que c'est dans la Bible. Ils ne veulent peut-être pas conquérir le monde, mais ils veulent s'emparer de toute la région. Je sais qu'ils ont le projet d'un grand empire hamite, que leurs chefs se réunissent en secret, comme les Juifs. Leurs réfugiés sont partout, en Europe, en Amérique. Ils ourdissent tous les complots possibles contre notre révolution sociale. Bien sûr, nous les avons chassés du Rwanda et ceux qui sont restés, leurs complices, nous les avons à l'œil, mais un jour il faudra peut-être s'en débarrasser, à commencer par ceux qui parasitent nos écoles et notre université.

Le discours peut paraître outrancier, mais il reflète fidèlement ce qui se disait et s'écrivait au Rwanda au sein de ces milieux. Et la version africaine des *Protocoles des Sages de Sion* a eu des effets comparables à ceux de la version originale. Une minorité qui « tire les ficelles », qui « s'infiltrer partout » et qui entretient des projets de conquête est évidemment dangereuse, même quand elle semble opprimée. Un moyen radical, pour se protéger des complots ourdis par cette minorité, consiste à la mettre hors d'état de nuire. Le résultat, en l'occurrence, est le génocide de 1994.

Les Tutsi ne sont pas des Juifs, et les histoires de ces deux groupes humains sont très différentes ; mais les Tutsi comme les Juifs ont été régulièrement représentés avec les attributs d'une toute-puissance d'autant plus inquiétante qu'elle demeurait occulte. Un tel discours se traduit dans les faits selon une logique implacable: il faut les massacrer parce qu'ils sont forts, et on peut les massacrer parce qu'ils sont faibles. La Shoah et le génocide de 1994 sont donc contenus dans les discours avant d'être inscrits dans la réalité.

(1) Scholastique Mukasonga, *Notre-Dame du Nil*, Paris, Gallimard, 2012, p. 112-113.

La toute-puissance
des victimes
(suite)

Le parallélisme se poursuit, d'une certaine manière, au-delà du génocide. En mai 1948 naît l'État d'Israël ; en juillet 1994, le pouvoir au Rwanda passe aux mains du FPR. À un demi-siècle de distance, l'Israël de David Ben-Gourion et le Rwanda de Paul Kagame ont fait leur apparition sur la scène internationale en États victorieux marqués par la mémoire d'un génocide.

Israël et le Rwanda ont d'autres points communs encore : ils ont des relations conflictuelles avec leur environnement, ils sont perçus comme des puissances régionales et ils font l'objet de mises en cause – parfois virulentes – au plan international. On dit qu'ils portent la guerre chez leurs voisins ; eux déclarent qu'ils sont menacés par ces mêmes voisins. On impute au gouvernement israélien des milliers de morts dans les territoires palestiniens, et au gouvernement rwandais des millions de morts au Congo ; eux rejettent ces accusations, y voyant la marque d'une hostilité systématique. Dans les deux cas, l'évocation du génocide dans son rapport à l'État est un élément récurrent du débat public où Juifs et Tutsi sont décrits comme des auteurs de massacres autant que comme des victimes.

Certes, les données de départ ne sont pas identiques. La victoire de Kagame a mis un terme à la guerre civile où ses ennemis étaient les génocidaires ; la victoire de Ben-Gourion a marqué la fin d'une guerre extérieure, face à un ennemi qui n'était pas l'Allemagne nazie. Les Tutsi sont une petite minorité de la population rwandaise, bien qu'ils jouent un rôle important dans l'ossature du nouveau régime ; les Juifs forment la grande majorité de la population israélienne. Mais, dans les deux cas, la victoire militaire initiale signifiait une survie à laquelle le souvenir du génocide donnait un sens tout particulier.

Les États israélien et rwandais ont sans doute bénéficié, de ce fait, de quelques passe-droits quant à leur conduite. Ce pouvait être le fruit d'une réflexion sur la manière dont le génocide avait modelé le comportement de l'État, ou encore l'effet de la mauvaise conscience d'un monde qui, n'ayant pas su empêcher le génocide, désirait offrir un dédommagement tardif. Quoi qu'il en soit, les dirigeants israéliens et les dirigeants rwandais n'ont pas été naïfs au point d'ignorer les avantages qu'ils pouvaient trouver au rappel d'un passé récent. D'aucuns ne se sont pas privés de le leur reprocher, et les dénonciations sont devenues monnaie courante. « La mémoire mise au service de la politique », « le génocide servant de prétexte à une expansion territoriale » : nous trouvons cela un peu partout.

Je n'entends pas faire écho à ces reproches, que ce soit pour les approuver ou pour les réfuter. Il est vrai que l'instrumentalisation de la mémoire est difficilement défendable ; mais l'instrumentalisation de la critique de l'instrumentalisation ne vaut pas mieux. Quoi que l'on pense des deux États concernés, le débat sur la gestion de la mémoire dans un milieu saturé de discours politiques est bien moins fécond que le débat qui porte, non pas sur la puissance réelle de chacun des États dans son rapport à la mémoire du génocide, mais sur la manière dont *l'image* de cette puissance affecte *l'image* du génocide. C'est de cela, et uniquement de cela, qu'il sera question ici.

SI LE FAIBLE D'HIER EST ENCORE DANS LE PUISSANT ACTUEL, CELA NE SIGNIFIE-T-IL PAS QUE LE PUISSANT ÉTAIT DÉJÀ DANS LE FAIBLE ?

Aussi grandes que soient les différences entre la Shoah et le génocide de 1994, entre le Proche-Orient et l'Afrique des Grands Lacs, entre les réalités israéliennes et les réalités rwandaises, on est frappé par la similarité des mécanismes à l'œuvre. Les années ont passé –soixante-dix ans pour les uns, vingt ans pour les autres – et le génocide demeure présent. Tout Juif, tout Tutsi était promis au couteau des tueurs ; tout Juif, tout Tutsi est donc, par-delà l'espace et le temps, impliqué dans le génocide. Son essence de Juif ou de Tutsi était visée, et elle continue d'en porter la marque. Il est naturel qu'Israël et le Rwanda aient dans leurs capitales les mémoriaux de leurs génocides respectifs : celui de Yad Vashem à Jérusalem, celui de Gisozi à Kigali.

L'essence du Juif ou du Tutsi – disons, son identité – est en jeu dans la mémoire génocidaire. Mais son existence – disons, son comportement – obéit à des règles différentes. Le Juif au pouvoir à Jérusalem et le Tutsi au pouvoir à Kigali agissent dans une large mesure comme des hommes de pouvoir, sans cesser pour autant de porter l'identité de la victime qu'ils auraient pu être. Et le monde, naguère spectateur du génocide, est troublé par cette étonnante dualité. Si le faible d'hier est encore dans le puissant actuel, cela ne signifie-t-il pas que le puissant était déjà dans le faible ? Ne faut-il pas y voir une indication que les victimes n'étaient pas vraiment sans défense, et peut-être pas vraiment innocentes ?

Les données dont nous disposons indiquent que les habitants des pays occidentaux éprouvent une claire empathie envers les victimes des génocides. On peut même dire que, loin de s'atténuer au fil des années, cette empathie s'est accentuée à mesure que la connaissance des génocides pénétrait au sein de la population. Cela est vrai de la Shoah et du génocide des Tutsi au Rwanda ; cela est vrai également d'autres génocides, comme celui des Arméniens ou celui des Tsiganes, ainsi que de massacres de masse commis au fil des siècles sous diverses latitudes. Évoquer un courant inverse, qui affaiblirait cette empathie du fait de réalités politiques apparues ultérieurement, semble donc contre-intuitif et infondé, si l'on s'en tient à l'état d'esprit majoritaire au sein de la population.

Il convient, cependant, d'être attentif à des évolutions qui se produisent au sein du langage consensuel sur les génocides et leurs victimes. Rarement explicitées, et le plus souvent ignorées, ces évolutions n'en affectent pas moins la perception que nous avons des événements.

Après la découverte d'un génocide, le premier mouvement est le désarroi. En réaction au mal absolu que le génocide constitue à ses yeux, le public est porté à ériger l'image d'un bien absolu. La candidate naturelle à ce rôle est la victime, perçue comme innocente, pure et bonne. Mais, par la suite, il peut apparaître que la victime – en tant que personne réelle, ou dans l'État qui a hérité de son statut – n'est pas à la hauteur des attentes que l'on avait mises en elle. Chez certains, le sentiment d'avoir été floué se mue alors en colère. C'est le temps des formules toutes faites sur « les

La toute-puissance
des victimes
(suite)

victimes transformées en bourreaux», que l'on a vu fleurir dans l'espace palestinien et dans l'espace congolais.

Pour peu que l'on se laisse aller à ces pensées, on risque d'être porté à revisiter le passé en projetant sur l'ancienne victime les reproches – justifiés ou non – que l'on adresse maintenant à l'État qui est en quelque sorte son avatar. La République n'a jamais été aussi belle que sous l'Empire ; les Juifs et les Tutsi n'ont jamais été aussi estimables que lorsqu'on les massacrait. Sans que les choses soient dites aussi crûment, la mémoire du génocide est menacée d'une reconstruction où les « péchés » de l'Israël contemporain seraient imputés aux Juifs enfermés jadis dans leurs ghettos, et où les « péchés » du régime actuel de Kigali seraient mis au débit des paysans tutsi naguère persécutés sur leurs collines. Voilà comment de sincères défenseurs des droits des Palestiniens, ou des citoyens légitimement troublés par les informations en provenance du Congo, peuvent se révolter contre la fantasmagique toute-puissance des anciennes victimes, et adhérer à des discours fondés sur la stigmatisation de celles-ci.

À ce stade de la relecture de l'histoire, l'amour déçu rencontre une émotion plus trouble encore. L'image de la pure victime suscitait le respect, mais aussi la jalousie et le ressentiment. La jalousie, car les perfections attribuées aux victimes des génocides ne pouvaient que provoquer des pensées ambivalentes chez les gens qui n'avaient pas un pareil héritage. Le ressentiment, car l'hommage rendu aux victimes contient toujours une part de blâme pour les personnes qui ont laissé s'accomplir le crime, c'est-à-dire pour la quasi-totalité de l'humanité. Sur quoi intervient la divine surprise : on apprend que les victimes ne sont pas aussi faibles ni aussi innocentes qu'il n'y paraît. Les victimes seraient donc moins admirables, et les non-victimes seraient moins coupables. C'est ainsi que des courants encore confus, apparus au sein de la bonne conscience majoritaire, peuvent entrer en résonance avec des discours marginaux où la mise en accusation des victimes résulte de pulsions d'un ordre différent.

Dans la France d'aujourd'hui, l'exemple le plus connu d'une conjonction entre la déception récente causée par les victimes et une agressivité plus ancienne à leur rencontre est celui du comique Dieudonné M'bala M'bala – qui, jadis antiraciste et associé quelque temps à un comédien juif, a sombré dans le conspirationnisme antisémite et négationniste, en nouant avec l'extrême droite des liens paradoxaux au regard de ses origines franco-camerounaises. Si l'on s'en tient à ses déclarations publiques, Dieudonné a d'abord critiqué la politique israélienne, avant de s'en prendre aux « esclavagistes juifs » qui auraient, dit-il, dominé la traite négrière ; de là, il est passé à la négation de la Shoah et à la révélation du pouvoir exercé par les « sionistes » dans la société. La nocivité actuelle des Juifs (israéliens) lui aurait donc fait découvrir la nocivité intrinsèque des Juifs (esclavagistes), d'où il ressort que les Juifs victimes de la Shoah ne pouvaient pas être vraiment des victimes. Un examen attentif de la biographie de Dieudonné, sur la base des informations qui se sont multipliées depuis qu'il est au premier plan de la scène politique, suggère cependant une causalité inverse, la nécessité première de nier le génocide – par

« concurrence victimaire » ou pour d'autres raisons – l'ayant plutôt conduit à chercher des arguments dans l'actualité proche-orientale.

REFAIRE L'HISTOIRE DU PASSÉ À LA LUMIÈRE DE CE QUE L'ON PRÉTEND SAVOIR DU PRÉSENT

De tels discours aboutissent au mythe central du négationnisme, selon lequel les victimes seraient les responsables de leur propre massacre. Mythe central, car il permet de concilier la prégnance des images témoignant du génocide et le refus de toute empathie envers les victimes. On se demande – ou on feint de se demander – à qui profite le crime, et de l'identité du supposé profiteur on déduit l'identité du véritable criminel. Le génocide, proclame-t-on, est un élément d'une vaste entreprise politique, financière et guerrière, qui a été organisée voire exécutée par les dirigeants de ce groupe présenté jusque-là comme victime. Mais comment une population sans défense aurait-elle su mobiliser le mélange de cynisme et de brutalité nécessaire à la réussite de ce plan ? A ce point du raisonnement intervient le rôle des États (Israël et le Rwanda) devenus les représentants des victimes.

La toute-puissance actuelle des ex-victimes rend plausible leur toute-puissance passée, et ce rétro-éclairage permet de refaire l'histoire du passé à la lumière de ce que l'on prétend savoir du présent. La révélation des complots attribués aux victimes – ou plutôt leur rappel, puisque le complot était l'une des pièces du dossier d'accusation qui avait précédé le génocide – vient compléter le scénario. Que les victimes apparaissent, collectivement, sous un jour peu flatteur n'est pas remarquable en soi : après tout, les préjugés contre les Juifs ou contre les Tutsi existent de longue date. La singularité du nouveau discours tient à ce qu'il réécrit la situation génocidaire.

S'agissant des Juifs, la première forme de ce mythe consista à affirmer que le président de l'Organisation sioniste mondiale, Haïm Weizmann, aurait « déclaré la guerre à l'Allemagne » en 1939, peu avant la déclaration de guerre franco-britannique (en fait, les sionistes avaient simplement fait savoir au gouvernement de Londres que, malgré le conflit qui les opposait à la politique britannique en Palestine, ils prendraient part au combat commun contre l'ennemi nazi). Seul un État souverain peut déclarer la guerre, mais aux yeux des antisémites les Juifs sont une grande puissance et bien plus encore. Cette « déclaration de guerre » servit donc d'argument à la propagande nazie et, après la guerre, aux propagandes négationnistes, justifiant la perpétration du crime puis la négation de celui-ci. On retrouve sa trace dans la formule énoncée le 17 décembre 1980 à l'antenne d'Europe 1 par Robert Faurisson, devenue la pierre angulaire de l'idéologie négationniste : derrière « le prétendu génocide des Juifs » se dissimule une « gigantesque escroquerie politico-financière » dont les principaux bénéficiaires sont « l'État d'Israël et le sionisme international ».

Dans ce contexte, le mot « sionisme » est dénué de tout rapport avec le mouvement politique dont est né l'État d'Israël. Ce mot n'a d'autre fonction que de désigner les Juifs – en tant que personnes isolées, et simultanément en tant que membres présumés d'une conspiration à l'échelle mondiale. Le lien établi entre « l'État d'Israël »

La toute-puissance
des victimes
(suite)

et « le sionisme international » permet d'attribuer à cette conspiration un semblant d'ancrage dans la réalité, tout en convoquant l'image de puissance véhiculée par l'État. De nos jours, il suffit de taper sur un moteur de recherche Internet les mots « complot », « sioniste » et « Holocauste » pour être littéralement envahi de textes et vidéos décrivant cette conspiration dans les moindres détails et en diverses langues.

En France, un homme qui se présente comme proche de la gauche « anti-libérale » a mis en ligne une vidéo d'un antisémite américain dont il admire par ailleurs les thèses conspirationnistes sur le système bancaire². La vidéo explique que le nazisme est le fruit d'une alliance entre Hitler et les sionistes ; que les camps de concentration ont été créés et dirigés par les Juifs sionistes, afin d'exterminer les Juifs antisionistes ; et que, suite à l'élimination de leur associé allemand, les sionistes sont devenus « les maîtres du monde ». Le plus étonnant est que ces propos n'ont provoqué aucun trouble dans l'esprit de celui qui a accueilli la vidéo sur sa page personnelle afin d'en faire profiter ses lecteurs. « Je n'ai pas trouvé une seule pensée antisémite dans cette vidéo », écrit-il en commentaire ; ce sont des « faits étonnants, à vérifier ». Le mot « faits » est écrit en lettres capitales, comme pour souligner l'importance des vérifications à effectuer.

Dans le cas rwandais, on retrouve un mythe analogue ainsi décrit par l'historien africaniste Jean-Pierre Chrétien³ :

Tous les Rwandais auraient été victimes d'un génocide, le « génocide rwandais », dont la cible primordiale aurait été les Hutu et dont les planificateurs auraient été les exilés Tutsi organisés dans le FPR, alliés du président ougandais Museveni et appuyés par les « puissances anglo-saxonnes » et par Israël. Les responsabilités sont dès lors inversées selon le principe bien connu de la « propagande en miroir ». Dans ce schéma, le FPR aurait programmé une extermination des Hutu, mais aussi le sacrifice des Tutsi de l'intérieur dans le but cynique de disqualifier les autorités Hutu de 1994 : les génocidaires ne seraient que les pions d'une stratégie tutsi de conquête du pouvoir à Kigali et de constitution d'un « empire nilotique » en Afrique centrale. Le génocide n'aurait été qu'une « autodéfense » provoquée. C'est ainsi, expliquait déjà la RTL en mai 1994, que les Tutsi « se sont suicidés ». Cette thèse, qui fonctionne en boucle sur des sites du Net imprégnés de conspirationnisme et qui relaie un prétendu « Plan de colonisation tutsi » diffusé par des extrémistes hutu rwandais depuis les années 1960, est digne des *Protocoles des Sages de Sion* dans son contenu et dans son fonctionnement. Elle suscite hélas, à droite comme à gauche, des délires où tantôt un « souverainisme » français, tantôt un « altermondialisme » anti-Wall Street, se trouvent dévoyés.

Ces outrances ont peu d'effet sur l'opinion – sans parler, bien entendu, de la communauté des historiens et des chercheurs pour qui elles constituent, au mieux, un bizarre objet d'étude. Elles sont significatives, cependant, pour deux raisons. D'une part, elles se relient fermement aux autres éléments du discours sur la toute-puissance des victimes, et elles leur offrent un prolongement naturel. D'autre part, bien que les auteurs de pareilles inventions appartiennent à des milieux extrémistes où

la négation du génocide a valeur d'article de foi, il se trouve des gens apparemment dénués de toute motivation idéologique directe pour les juger vraisemblables, et pour les relayer à leur tour.

*
* *

En conclusion, j'évoquerai un point qui n'a pas été traité ici parce qu'il mérite un développement séparé : comment les ex-victimes des génocides, ou les personnes qui portent un tel héritage, concilient-elles la mémoire de souffrances passées et le sentiment d'une apparente puissance ?

Les Juifs aiment à citer le commandement qui leur fut transmis par Moïse : « Tu ne maltraiteras point l'étranger, et tu ne l'opprimeras point ; car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte » (Exode 22:21). Le principe fut repris par un contemporain de Jésus, rabbi Hillel, qui s'adressant à un païen résuma la Loi juive en une phrase : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse. » Les deux impératifs se conjuguent : il suffit d'avoir connu dans sa chair la condition de l'étranger pour savoir en quoi elle est pénible, et donc pour ne pas l'infliger à autrui. Ce que l'on dit là de l'étranger vaut aussi bien pour le pauvre, pour l'infirme, pour toute personne qui n'est pas en mesure de défendre ses intérêts essentiels – ou qui, si elle en a la capacité théorique, ne l'exerce pas effectivement.

Quand la victime d'un génocide se souvient des souffrances qui lui furent infligées, il est possible qu'elle soit, de ce fait, incitée à mieux se conduire. En va-t-il toujours ainsi ? Il serait téméraire de l'affirmer. Les ex-victimes et leurs descendants peuvent aussi bien s'ancrer dans la pensée que le monde entier les a jadis abandonnés à leur sort, et que l'autodéfense est le seul garant de leur survie. En tout état de cause, s'il est souhaitable qu'une personne tire des conclusions altruistes de souffrances endurées par elle-même ou par ses proches, au nom de quoi un étranger serait-il habilité à lui dicter des règles de comportement ? ■

(2) Cf. la vidéo de Eustace Mullins, mise en ligne par Étienne Chouard le jeudi 12 avril 2012 sur son site : <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2012%2F04%2F12%2F206-appel-du-dr-rath-depuis-berlin-aux-populations-d-allemande-d-europe-et-du-monde-entier-attention-aux-racines-nazies-de-l-ue#c8443> (consulté le 9 mars 2014). La vidéo en question est visible également sur YouTube, avec le titre « Eustace Mullins : Le rôle du sionisme dans l'Holocauste » <https://www.youtube.com/watch?v=GKvPw6YcAS8> (consulté le 9 mars 2014).

(3) Jean-Pierre Chrétien, « Le génocide du Rwanda : un négationnisme structurel », <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article3981> (consulté le 9 mars 2014).